

Modèle d'information du patient sur la vaccination en officine

Pharmacie :

Personnaliser l'en-tête

Informations du patient

Nom :

Adresse :

Prénom :

.....

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Informations sur la vaccination

Type de vaccin :

Nom du vaccin :

Numéro de lot :

Date :

CIP :

Signature et cachet

Pour toute information sur les maladies et leurs vaccins: vaccination-info-service.fr

Traçabilité de l'acte de vaccination

- Le pharmacien inscrit l'acte vaccinal dans le carnet de santé, le [carnet de vaccination](#), le dossier médical partagé ou « Mon Espace santé » de la personne vaccinée. Si l'information n'a pas pu être inscrite dans l'un de ces outils, le pharmacien vous délivre cette attestation de vaccination.
- En l'absence de DMP, et sous réserve de votre consentement, le pharmacien transmet ces informations à votre médecin traitant par messagerie sécurisée de santé.

Conduite à tenir en cas d'effets indésirables

En cas de réaction allergique

Consultez un médecin en urgence si vous présentez l'un des signes et symptômes suivants d'une réaction allergique :

- sensation d'évanouissement ou de tête qui tourne ;
- changements dans vos battements cardiaques ;
- essoufflement ;
- sifflement ;

En cas de paralysie faciale

En cas de paralysie faciale, prenez immédiatement contact avec un professionnel de santé (médecin ou le 15) pour être pris en charge

Autres symptômes

Comme tous les médicaments, les vaccins précités peuvent provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. La plupart des effets indésirables surviennent dans les 1 à 2 jours suivant la vaccination.

Ainsi, en cas d'apparition de tout autre symptôme ou en cas de doute, n'hésitez pas à en parler avec votre pharmacien qui saura vous conseiller et vous orienter.

